



# Marc ZERDOUN & Angélique DEENEN-LAURAIN

Huissiers de Justice Associés

2 rue Raymond Audour – 16000 ANGOULEME

Tél : 05 45 95 05 76

Fax : 05 45 38 94 91

Mail : scp.zerdoun.laurain@huissier-justice.fr - Site Web : www.huissier-angouleme.com

Paiement à distance par



sur [www.huissier-angouleme.com](http://www.huissier-angouleme.com)

ou par téléphone

ou par virement sur la C.D.C.

FR95 4003 1000 0100 0027 9570 E26 BIC : CDCGFRPPXXX

## REFERENCE A RAPPELER :

Affaire : COMMUNE D'AUSSAC VADALLE

c/ BARONNET François

Vos réfs :

Nos réfs : 24914/ADD/CCA

CCAPEX Groupement d'intérêt public CHARENTE SOLIDARITE

BP 394

16008 ANGOULEME CEDEX

## LETTRE RECOMMANDÉE AVEC ACCUSE DE RECEPTION

INFORMATION RELATIVE AUX LOYERS IMPAYES

Article L.442.6.1 du Code de la Construction et de l'Habitation

ANGOULEME, le 12.02.2018

Je, Huissier de Justice sus désigné vous informe que :

COMMUNE D'AUSSAC VADALLE, dont le siège social est situé Le Bourg à AUSSAC VADALLE (16560), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social est propriétaire d'un immeuble sis à : 52 RUE DE LA REPUBLIQUE à VADALLE 16560 AUSSAC VADALLE

qu'il a loué suivant contrat de bail en date du 01.03.2013 à :

- Monsieur BARONNET François 52 rue de la République VADALLE à AUSSAC VADALLE (16560).
- 

dont les loyers et charges sont dus à concurrence de 6 237,21 Euros.

EN CONSEQUENCE, une procédure de résiliation du bail sus désigné a été engagée suivant commandement de payer en date du 09.02.2018

Conformément à l'arrêté préfectoral du 2 septembre 2016, j'ai l'honneur de saisir la commission que vous présidez,

je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Dressé à ANGOULEME